

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 19 avril 2016**

**Présidence** : Pere Moles Palleja

**Étaient présents** : Hajo Altenberg, Georg Becker, Rafał Buczkowski, Doris Cerin Otocan, Samantha Chaitkin, Dominique Delehaye, Luis Escobar Guerrero, Arnaud Frémiot, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Brian Gray, Njeri Kimani, Zoltan Krasznai, Andrej Kobe, Gilbert Luciani, Kathryn Mathé, Stefan Obermaier, Valentina Papa, Elisabeth Peters, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, John Schranz, Bela Solti, Mauro Zanzi, Savo Zivkovic.

**Étaient excusés** : Ariane Bourcieu, Kristian Eiberg, Roberto Marigo, Francesca Scassellati.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est allégé du point « Bal du bac ».

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2016**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 18 février 2016 est adopté.

### **3. Bal du bac**

Point supprimé.

### **4. Sécurité**

Certains parents restent très inquiets suite aux attentats qui ont touché Paris puis Bruxelles, et réclament d'importantes mesures de sécurité.

Stefan Obermaier, vice-président de l'APEEE, a assisté à différentes réunions, dont celle qui a rassemblé M. Kivinen (Secrétaire général des Ecoles européennes), les directeurs et les présidents des 4 APEEE de Bruxelles et plusieurs représentants de la Commission.

Les directeurs des écoles dont directement responsables de la sécurité des enfants. Mme Ruiz Esturla n'est pas experte en sécurité et n'est pas en mesure de répondre à toutes les questions qui lui sont adressées. C'est pourquoi elle fait appel à toutes les personnes compétentes et expertes afin d'assurer au mieux la sécurité de la population présente sur les deux sites de notre école. Deux responsables de la sécurité à la Commission européenne ont visité notre école et ont communiqué leurs conclusions à la direction, conclusions assorties de recommandations concrètes pour l'EEB1. Il a été décidé de la création d'une *task force* pour les Ecoles européennes de Bruxelles, 3 semaines après les attentats de Paris.

L'école est régulièrement en contact avec la police d'Uccle. D'autres réunions, avec des représentants de la Commission ainsi qu'avec M. Kivinen, sont planifiées.

Le Comité Sécurité et Hygiène (CSH) a également abordé les questions de sécurité à l'école mais aussi celles concernant la fourniture des services de l'APEEE Services. Les gérants sont en contacts réguliers avec la direction de l'école et avec les membres de la *task force*.

Les parents expriment un manque de communication de la part de l'école, au sujet de la sécurité. Certains sont inquiets et aimeraient être rassurés. Stefan Obermaier rappelle et insiste sur le fait que les mesures mises en place ne peuvent être communiquées aux parents... notamment pour des raisons de sécurité. Il s'agit d'informations confidentielles. Il invite à faire confiance à l'équipe de direction qui agit en relation étroite avec les experts nationaux et européens.

## **5. Travaux bâtiment Fabiola et gaz**

Fabiola : les travaux ont commencé. La fin des travaux est prévue pour début juillet 2016.

Gaz : les travaux liés au gaz ont également commencé. Le circuit a été dévié afin de préserver les arbres sur le site de l'école. La piscine ne pourra être utilisée avant la rentrée 2016-2017.

## **6. Berkendael**

Le site de Berkendael accueillera, dès la rentrée 2016-2017, 4 sections linguistiques :

- Section francophone : de la maternelle à la 4<sup>ème</sup> primaire
- Section allemande : de la maternelle à la 1<sup>ère</sup> primaire
- Section slovaque : maternelle
- Section lettone : maternelle.

La population est actuellement estimée à 310 élèves.  
Les horaires ne sont pas encore définitivement fixés.

L'association des parents de Bruxelles 1 représentera les parents sur les sites d'Uccle et de Berkendael.

Par contre, elle n'est pas en mesure d'assurer les services de cantine, périscolaire et garderie du vendredi après-midi. L'école (EEB1) est chargée de réaliser l'appel d'offres pour la cantine du site de Berkendael.

Concernant le service de transport, aucune décision n'a pu être prise à ce jour. La configuration actuelle ne permet pas de proposer un service transport à un prix raisonnable pour les parents. L'APEEE services a demandé une subvention au Conseil supérieur des Ecoles européennes. M. Kivinen, Secrétaire général, n'a pas encore donné de réponse. Sans subvention l'APEEE Services n'assurera pas le transport pour Berkendael.

Lors du dernier Conseil d'administration de l'école, M. Kivinen semblait très pessimiste quant à la mise à disposition d'un site pour une 5<sup>ème</sup> école européenne à Bruxelles. Le site de Berkendael pourrait rester la « future 5<sup>ème</sup> école » pendant quelques années.

## **7. Voyages scolaires. Classes de neige 2016-2017**

### **• Classes de neige 2016 :**

Elles ont eu lieu à Leysin (Suisse), comme chaque année.

Le retour des parents concernés cette année sont très positifs. Très peu d'enfants n'ont pas participé (4 ou 5).

Les parents qui rencontrent des difficultés financières ont pu bénéficier d'une subvention. Il semblerait que 5 % des parents ont sollicité cette subvention ; 4 % l'ont obtenue.

- **Classes de neige 2017 :**

Les conditions sont les suivantes :

- Lieu : Leysin
- Prix : 890 €
- Durée : 9 jours
- Transport : train

Les parents reviennent à nouveau sur le coût de ces séjours.

La question d'interroger les parents quant à leur approbation ou non est à nouveau posée. Si enquête il y a, la seule réponse possible aujourd'hui pourra être « oui » ou « non ». Les conditions du voyage sont définies et ne pourront être négociées ou modifiées.

Se pose à nouveau la question d'éventuelles alternatives. Brian Gray rappelle que d'autres destinations et formules ont été sérieusement étudiées et que pour l'instant aucun autre solution satisfaisante (en termes de coût, durée et conditions) n'a été trouvée.

La différence avec les écoles belges (pour le prix notamment) réside aussi dans le fait que les écoles belges bénéficient de subventions.

Un parent pose également la question de la destination hors Union européenne (la Suisse) pour des eurocrates...

Plusieurs sections linguistiques ont été consultées et le « oui » l'emporte majoritairement.

Arnaud Frémiot rapporte les résultats du sondage qui a été proposé aux parents de P3 FR . Arnaud rapporte que 64 % des parents ont répondu. Parmi ces 64 %, 25 % sont « contre » et donc 75 % « pour » la proposition ; 33 % sont totalement d'accord, 41 % sont d'accord mais estiment que le prix est trop élevé.

Le prix demandé aux parents est évoqué chaque année, car perçu comme trop élevé. Certains parents éprouvent des difficultés à déboursier une telle somme ou ont une réticence à payer le prix demandé. Certains d'entre eux peuvent se sentir obligés d'adhérer afin de ne pas priver ou exclure leur enfant.

Stefan Obermaier rappelle qu'il existe une commission financière qui attribue une subvention aux parents qui remplissent les critères requis.

Quant aux mesures de sécurité liées à ces voyages, Stefan Obermaier rappelle que l'école privilégie des voyages en train et que, dans le contexte actuel, certains voyages (pas uniquement les classes de neige) pourraient être amenés à être annulés. Des solutions sont étudiées, en association avec l'école, afin de prévenir d'éventuelles pertes financières liées à des risques d'annulations (assurances annulation par exemple).

A la question de consulter à nouveau les parents formellement, les membres du CA se sont majoritairement prononcés « contre » évoquant le fait que cela a déjà été fait et refait.

Le CA de l'APEEE vote et se prononce en faveur des classes de neige 2017 selon les conditions avancées par l'école, par 11 voix « pour » et 2 abstentions.

## **8. Proposition de réunion conjointe des Conseils d'administration des APEEE de Bruxelles**

L'APEEE de Laeken invite les 3 autres APEEE de Bruxelles à une réunion conjointe afin d'échanger entre membres des groupes de travail et des comités de gestion.

Cette réunion pourrait avoir lieu le 12 mai prochain.

Le CA de l'APEEE de Bruxelles 1 accepte cette invitation et participera à la rencontre.

## **9. Communication école**

Quelles communications doivent partir de l'APEEE vers les parents ?

Les demandes sont multiples. Elles peuvent provenir de l'école, de représentants élus au Conseil d'éducation, de professeurs, de membres du CA, du Comité des élèves, de sources extérieures. Il s'agit d'éviter toute confusion dans l'esprit des parents.

Communication de l'école :

les parents évoquent régulièrement un manque de communication, surtout lorsqu'il s'agit de sujets ou d'événements considérés comme importants (sécurité, Science symposium, réunions parents-professeurs, etc.). Poster l'information sur le site de l'école n'est pas suffisant.

Une demande de communication plus efficace va être adressée à l'école.

Communication des représentants du Conseil d'éducation (CE) :

les représentants des parents au sein de l'APEEE sont strictement les membres du Conseil d'administration. Les membres du CE représentent leur section, non les parents. La communication des membres du CE doit passer par les représentants des parents, qui disposent des adresses email des parents de leurs classes. Les questions des membres du CE peuvent être présentées au CA, y être discutées et éventuellement votées.

Seul le bureau de l'APEEE décide de ce que le secrétariat de l'APEEE peut envoyer aux parents.

## **10. Groupes de travail**

Le CA ratifie la composition des [groupes de travail](#) de l'APEEE.  
Elisabeth Peters intègre le Groupe pédagogique.

## **11. Divers**

### **a) Arbre de paix**

Un arbre est tombé sur le site de l'école, et a été totalement enlevé. D'autres arbres sont abattus, en accord avec la Régie des bâtiments, car malades.

Kathryn Mathé et Stefan Obermaier proposent de planter « un arbre de paix » en commémoration des événements tragiques de l'année 2015-2016.

Le CA de l'APEEE supporte cette initiative.

### **b) Vente de sweatshirts**

Le Comité des élèves a organisé, ce printemps, une vente de sweatshirts. Il a rencontré un certain nombre de difficultés, liées notamment à la négociation des conditions avec le fournisseur et à la communication de cette initiative.

Le Comité des élèves (CdE) s'est récemment adressé à l'APEEE, ne comprenant pas pourquoi quelques membres de l'APEEE vendaient également des sweatshirts sur le site de l'école. Il évoquait une concurrence qui leur portait préjudice.

Une réunion a été organisée entre les représentants du Comité des élèves et les membres de l'APEEE à l'origine du projet de vente.

Il en ressort que la vente organisée sous couvert de l'APEEE permettait d'offrir des sweats de petite taille (pour les élèves de maternelle et de primaire), ce que ne proposait pas le CdE auparavant. L'argent récolté doit permettre de financer des projets du CdE. Les bénéfices n'ont pas été attribués pour l'instant. Les flux monétaires ne transitent pas par le compte bancaire de l'APEEE.

Elisabeth Peters pose la question de l'organisation du bal du bac 2016.

Pourquoi cet évènement a-t-il lieu à l'extérieur de l'école ? Pourquoi l'école s'est-elle totalement désengagée ? Pourquoi le prix est-il aussi élevé ?

L'école refuse de s'engager et de porter une quelconque responsabilité quant à ce bal du bac. Lors des années précédentes, quelques parents se sont impliqués dans l'organisation. Cette année, les élèves ont décidé de tout gérer entre eux, au sein de leur comité.

L'APEEE pourrait-elle reposer la question à la direction de l'école et voir sous quelles conditions celle-ci reprendrait part à cette fête ?

### **c) Activités périscolaires**

Toutes les questions concernant les activités périscolaires sont approuvées en comité de gestion Césame, non au CA de l'APEEE

Les éventuelles propositions du Comité pédagogique doivent être adressées au comité de gestion Césame.

Rapporteur :  
Esther Proficz